À destination de :

Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, François Braun, Ministre des Solidarités et de la Santé, Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Les représentants de la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne

Paris, le 30 mai 2023

Objet : 19 organisations françaises demandent un règlement sur l'utilisation des pesticides et une loi sur la restauration de la nature stricts afin de protéger la santé des citoyens, l'environnement et la sécurité alimentaire à long terme.

Nous vous écrivons pour vous faire part de nos plus vives inquiétudes concernant les tentatives actuelles d'affaiblir l'ambition de la proposition de la Commission européenne pour le règlement européen sur les pesticides (SUR) ainsi que la proposition pour la loi européenne sur la restauration de la nature (NRL). Ces deux textes européens ambitieux sont des étapes nécessaires et urgentes, et des opportunités que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer, pour assurer une production alimentaire durable à long terme dans l'UE, stopper la crise de la biodiversité et protéger la santé des citoyens.

La mise en œuvre d'un système destiné à aider les agriculteurs à réduire l'utilisation des pesticides et les risques qui y sont liés, grâce à la mise en œuvre de la lutte intégrée contre les ravageurs et au soutien technique des États membres, est nécessaire pour que cette transition devienne une réalité. La création d'un cadre juridiquement contraignant est nécessaire pour créer des conditions équitables et s'assurer que tous les États membres jouent leur rôle en garantissant un avenir durable à leurs agriculteurs, tout en réduisant l'utilisation des pesticides de synthèse et en protégeant la santé des agriculteurs et des autres citoyens, ainsi que l'environnement.

La mise en œuvre obligatoire de règles spécifiques aux cultures sur au moins 90 % de la surface agricole est essentielle pour aider les agriculteurs à modifier leurs pratiques.

L'abandon d'objectifs clairs et contraignants ainsi que de règles spécifiques aux cultures conduirait à ce que le règlement SUR ne diffère pas significativement de la directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUD). Cette dernière n'a pas eu d'effets réels dans la pratique et a montré de sérieuses lacunes, comme l'ont souligné la Commission européenne, le service de recherche du Parlement européen, la Cour des comptes européenne et les initiatives citoyennes européennes ("Interdire le glyphosate" et "Sauver les abeilles et les agriculteurs"). En France, l'INRAe a démontré à travers des scénarii de prospectives qu'une agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 : c'est possible. Le constat est posé, les pistes sont tracées. De tels scénarii pour la France avaient déjà posé ces bases (TYFA pour l'Europe et AFTERRE 2050).

La science est et a été très claire : une transition vers des systèmes alimentaires durables et respectueux de la nature et la restauration des écosystèmes sont des conditions préalables à la sécurité alimentaire à long terme. En décembre 2022, plus de 700 scientifiques ont signé <u>une lettre</u> exprimant leur inquiétude quant aux efforts déployés par certains groupes de pression pour retarder et édulcorer le règlement SUR. Comme ils

l'indiquent, "l'absence d'objectifs contraignants est exactement la raison pour laquelle les investissements dans la lutte intégrée contre les ravageurs ont pris du retard depuis l'adoption de la directive sur les pesticides de 2009". Plus de 1 400 scientifiques et professionnels, ainsi que 49 réseaux et associations d'experts européens, ont signé une déclaration affirmant la nécessité d'une LNR avec des objectifs ambitieux et contraignants. La FAO et d'autres agences des Nations unies, le GIEC, l'IPBES et d'autres institutions soulignent que le statu quo n'est pas une option si nous voulons préserver l'avenir des agriculteurs, de la biodiversité et des écosystèmes, tout en garantissant un système de production alimentaire sain, résistant au climat et rentable. Une récente note d'information de l'AEE (Agence Européenne pour l'Environnement) a de nouveau souligné et résumé les résultats scientifiques concernant l'impact des pesticides sur la santé et la biodiversité, les insectes, les autres invertébrés et les oiseaux des terres agricoles, dont le déclin est très marqué, étant les plus directement touchés.

L'utilisation de pesticides et la dégradation de la biodiversité et des écosystèmes ont gravement contribué à la perte accélérée du fonctionnement des écosystèmes, dont dépend entièrement la production alimentaire. La dégradation des écosystèmes a rendu nos systèmes agricoles très vulnérables aux parasites et aux phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses. L'IPBES a mis en garde contre le déclin des pollinisateurs, qui menace la disponibilité d'aliments nutritifs et sains, car environ 84 % des cultures dépendent au moins partiellement de la pollinisation par les insectes. La pollinisation, mais aussi la lutte naturelle contre les ravageurs, jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire. Alors que les milliards d'organismes présents dans les écosystèmes du sol sont essentiels à la production agricole, 60 à 70 % des sols européens sont aujourd'hui dégradés. Le nombre d'oiseaux des terres agricoles a diminué de près de 60 % au cours des 40 dernières années. Une étude récente a de nouveau identifié l'intensification, en particulier l'utilisation de pesticides et d'engrais, comme étant la principale cause du déclin de la plupart des populations d'oiseaux. La disparition des oiseaux de nos zones agricoles n'est pas seulement une grande perte parce que ces zones perdent leur "bande sonore", mais aussi en raison des rôles importants que les oiseaux remplissent dans les écosystèmes, tels que la protection des cultures contre les parasites. La restauration des écosystèmes et des sols est nécessaire pour maintenir et rétablir les populations vitales de pollinisateurs, la lutte naturelle contre les ravageurs, la disponibilité d'eau propre et de nutriments, l'attractivité des zones agricoles et pour favoriser la résilience globale des systèmes agricoles.

L'utilisation des pesticides a également un impact sévère sur la santé des agriculteurs et des autres citoyens vivant dans les zones agricoles. Des études scientifiques soulignent les effets néfastes de l'exposition aux pesticides sur la santé humaine. Les agriculteurs, les travailleurs, les opérateurs, les passants et tous les habitants des zones agricoles sont particulièrement exposés aux pesticides. L'exposition aux pesticides a été associée à des risques accrus de plusieurs maladies, notamment différentes formes de cancer (lymphome non hodgkinien, myélome multiple, cancer des ovaires, du sein, du cerveau et de la prostate), des maladies cardiovasculaires, des troubles neurologiques (maladie de Parkinson et d'Alzheimer), des problèmes de fertilité/infertilité, des retards de développement chez les enfants, des problèmes cognitifs et des altérations de la santé respiratoire. Il a été démontré que les pesticides dérivent, entraînant une contamination et une exposition à de grandes distances du lieu d'application.

En outre, des pesticides interdits dans l'UE (notamment du fait de leur dangerosité) continuent d'être produits et exportés par des fabricants européens vers les pays du Sud, au détriment de la santé des agriculteurs et des populations locales, de leur environnement et de leur souveraineté alimentaire. Une situation moralement inacceptable, à laquelle l'UE doit mettre un terme pour garantir la cohérence de son règlement SUR. Comble de cette hypocrisie : les pesticides interdits, exportés vers les pays du Sud, se retrouvent ensuite dans les assiettes des consommateurs européens, sous forme de résidus dans les aliments issus des importations.

Les conséquences et les coûts de l'absence de lutte contre les effets sur la santé, la dégradation de l'environnement notamment la pollution des ressources en eau potable, et le déclin d'un grand nombre de pollinisateurs et d'autres insectes dépassent de loin tous les coûts prévus liés à la réduction des pesticides et à la restauration de la nature. Une étude récente de l'Agence pour l'environnement du gouvernement allemand a révélé que les coûts annuels de la perte de biodiversité due à l'agriculture intensive dans le seul pays s'élevaient à 50 milliards d'euros, dépassant de loin les coûts économiques potentiels de la mise en œuvre de la législation nécessaire à la protection et à la restauration de la biodiversité. Une autre étude a estimé que les coûts sociétaux de l'utilisation des pesticides en France représentent plus de 10 % du budget annuel 2017 du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Les ressources publiques devraient être utilisées pour soutenir les agriculteurs dans la transition vers des systèmes durables et pour la restauration de nos écosystèmes et de leur fonctionnement (fonds publics pour les biens publics), et ne pas être allouées à la promotion et au maintien de systèmes qui nuisent gravement à la santé des agriculteurs et des citoyens, à notre environnement et à la biodiversité, menaçant ainsi la sécurité alimentaire à long terme.

Le maintien d'un règlement SUR et d'une loi NRL forts est important pour conserver la confiance que les citoyens européens placent dans leurs représentants au Conseil. Par conséquent, nous vous demandons respectueusement de soutenir fortement le règlement SUR et la proposition NRL. Nous vous demandons d'être très ambitieux en matière de protection de la santé des citoyens européens et des générations futures, de protection et de restauration de la biodiversité et des écosystèmes, de préservation de l'avenir des agriculteurs et de garantie de la sécurité alimentaire à long terme.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées,

Liste des 19 organisations signataires :

- Action Santé Solidarité René CADOT Président
- Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, Jean Azan, administrateur
- Amis de la Terre, Khaled Gaiji, Président
- Association Santé Environnement France (ASEF), Alain Collomb, Président de l'antenne Provence.
- Cantine sans plastique France, Tania Pacheff, Présidente
- CCFD-Terre Solidaire, Sylvie Bukhari de Pontual, Présidente

- Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, Michel Besnard, président
- Fédération Terre de Liens, Geneviève Bernard, Présidente
- Fondation pour la Nature et l'Homme, Stéphanie Clément-Grandcourt, directrice générale.
- Foodwatch France, Karine Jacquemart, Directrice Générale
- France Nature Environnement, Arnaud Schwartz, président
- FNE PACA, Alain Collomb, secrétaire général
- Générations Futures, Nadine Lauverjat, Déléguée Générale
- Mouvement Interrégional des AMAP, Evelyne Boulongne, porte-parole
- SOS MCS, Christine Malfay-Regnier, présidente
- Terre & Humanisme, Françoise Vernet, Présidente
- UFC-Que Choisir, Alain Bazot, Président
- Union Nationale de l'Apiculture Française, Christian PONS, Président
- WECF France, Véronique Moreira, Présidente





































